L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,

SAMEDI 26 OCTOBRE 1878.

Association Conservatrice des Citoyens.

A une réunion de l'Association Conservatrice des Citoyens, tenue hier soir, les nominations suivantes ont été faites:

Maire:

[illegible]

Administrateur des Finances:
COL. AUGUSTUS REICHARD.

Administrateur des Comptes Publics:
[illegible]

Administrateur du Commerce:
THOMAS H. HUNT.

Administrateur des Waterworks et des Bâtisses Publics:
[illegible] T. MANNING.

Administrateur de la Police:
CAPT. WILLIAM PIERCE.

Administrateur des Améliorations:
T. S. WILLIAMS.

Administrateur des Assessments:
ARMIDE MARY.

Shérif Civil.
Capt. R. B. PLEASANTS.

Shérif Criminel.
MANDEVILLE MARIGNY.

Recorder, Premier et Quatrième District.
JUGE THEODORE G. HUNT.

Recorder, Second et Troisième District.
ERNEST MILTENBERGER.

Coroner, District Supérieur.
DR. F. L. TANEY.

Coroner, District Inférieur.
DR. E. de RANCE.

Sénateurs.

Premier District.
HENRY P. KERNOCHAN.

Second District.
CARLETON HUNT.

Troisième District.
GEO. SWARBRICK.

Quatrième District.
CHAS. H. SCHENCK.

Cinquième District.
JAS. McCONNELL.

Sixième District.
SAM'L. S. CARLISLE et CHARLES HUMMEL.

Représentants.

Premier ward.
S. S. PRENTISS.

Deuxième ward.
M. D. LAGAN ET JOHN A. GILMORE.

Troisième ward.
J. D. HILL, MICHAEL J. HART ET CHAS. H. CRIPPS.

Quatrième ward.
JUGE D. S. BRYON.

Cinquième ward.
LOUIS ARNAULD ET ALFRED RABOUIN.

Sixième ward.
L. ANDRÉ BURTHE.

Septième ward.
[illegible] ET VICTOR OLIVIER.

Huitième ward.
JOS. FOERSTER.

Neuvième ward.
[illegible] ET E. MONTEGUT.

Dixième ward.
FRANK LAUER ET JOSEPH H. SPEARING.

Onzième ward.
GEO. W. YOUNG ET JOHN P. SMITH.

Douzième ward.

Treizième et Quatorzième wards.
E. L. BOWER.

Quinzième ward.
WM. McKEE.

Seizième et Dix-septième wards.
PAUL GREEN.

Juges de Paix.

Première Justice de Paix.
J. PARIS CHILDRESS.

Deuxième Justice de Paix.
W. H. HOLMES.

Troisième Justice de Paix.
THEODULE BUISSON.

Quatrième Justice de Paix.
F. B. HERNANDEZ.

Cinquième Justice de Paix.
WM BARRAZIN.

Sixième Justice de Paix.
JUGE JNO. LIVINGSTON.

Septième Justice de Paix.
CHAS. O'ROURKE.

Huitième Justice de Paix.
A. J. ROMAN.

Constables.

Première Cour de Justice.
JOHN HURLEY.

Deuxième Cour de Justice.
JAS. A. MORAN.

Troisième Cour de Justice.
E. BOULIGNY.

Quatrième Cour de Justice.
P. A. FORTIER.

Cinquième Cour de Justice.
ROBT. THOMAS.

Sixième Cour de Justice.
DAN'L O'LEARY.

Septième Cour de Justice.
F. GEIS.

Huitième Cour de Justice.
VALCOUR CHAPMAN.

ADRESSE.

Quartier-général de la Société des Citoyens-Conservateurs.

Nouvelle-Orléans 23 octobre 1878.

Concitoyens:

Dans notre adresse, publiée le 18 août dernier, nous déclarions que "nous emploierons nos efforts à influencer la nomination de candidats possédant réputation, capacité et position dans cette communauté, sans égard à leurs affiliations politiques passées ou présentes; si nous ne réussissons pas à atteindre cet objet, nous vous présenterons alors une liste de candidats que nous pouvons pleinement endosser après un examen attentif."

Ayant échoué dans le premier de ces objets, nous nous sommes vus dans l'alternative d'offrir à vos suffrages une liste de personnes qui, selon nous, se composent de candidats remplissant autant que possible les conditions requises.

[illegible]

Nous ne croyons pas que des appels passionnés soient nécessaires, que la dénonciation de nos adversaires soient de nature à créer un intérêt plus vif à notre mouvement, ni à provoquer des efforts plus grands ou plus sincères en faveur de l'élection de nos candidats.

[illegible]

parfaitement libres d'agir selon leur jugement ou leur préférence.

Il devient nécessaire [illegible]

Ainsi en n'exprimant pas de préférence comme organisation pour les candidats sur le ticket général d'État et en expliquant la nécessité d'associer nos nominations, nous nous tenons logiquement dans les limites pour lesquelles nous nous sommes formés, et les hommes de toute nuance politique peuvent voter pour les candidats que nous appuyons sans violer leur allégeance de parti ou sans s'abstenir d'exprimer leurs préférences politiques.

La majorité des hommes dont nous vous demandons d'appuyer les noms ont été cherchés par nous. Ce ne sont pas des chercheurs de places, mais ils sont parmi nos plus respectables, nos plus responsables et nos meilleurs citoyens. Nous croyons qu'en les mettant en place vous aurez [illegible] protégé vos intérêts et que vos affaires seront fermement, honnêtement et habilement conduites par eux.

Jusqu'ici, vous avez le résultat de nos efforts en votre faveur dans le ticket choisi par nous. Cette affaire est une œuvre de sérieuse considération, d'investigation scrupuleuse et de préparatifs laborieux, qui seront amplement payés si par vos votes vous appuyez le ticket et couronnez nos efforts de succès.

Si tel est le cas, notre association s'efforcera avec activité d'aider notre gouvernement de ville de toute manière, probablement par des consultations attentives sur la valeur de certains décrets législatifs par lesquels l'administration de ses finances, la réduction de ses dépenses, et la facilité de remplir promptement ses obligations dans tous ses départements, pourront être améliorées et ses ressources développées, soit pour la modification des lois actuelles soit par l'adoption de nouvelles lois jugées essentielles.

Nous ne nous sommes engagés à aucune politique financière particulière, mais nous reconnaissons la nécessité d'une législation qui mette des bornes aux dépenses municipales et interdise des obligations qui ne pourraient pas être payées comptant. "Le travailleur mérite sa récompense" en toute peine mérite salaire, et une promesse de payer dans un temps indéfini n'est pas une juste compensation pour des devoirs fidèlement exécutés.

LIONEL C. LEVY, Président.

CLÉMENT B. PENROSE, Secrétaire.

LIEUX D'ÉLECTION.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1878.

En conformité avec la section 12 de l'acte No. 58 de la session extra de 1877, les endroits suivants ont été choisis dans les différents précincts de la Paroisse d'Orléans pour servir de lieux de vote à l'élection qui doit être tenue le MARDI 5 novembre 1878.

Donné sous ma signature et le sceau du bureau à la date ci-dessus désignée.

ED. PILSBURY, Maire.

PREMIER WARD.

1er Precinct—Coin des rues St-James et Tchoupitoulas. Du fleuve à la rue Tchoupitoulas et de Thalie au Felicity Road.

2e Precinct—Coin des rues Tchoupitoulas et Orange. De la rue Tchoupitoulas à la rue Annonciation et de Thalie au Felicity Road.

3e Precinct—Coin des rues Terpsichore et Magasins. De la rue Annonciation à la rue Colisée et de Thalie au Felicity Road.

DEUXIÈME WARD.

1er Precinct.—Coin des rues St-Joseph et Commerce. Du fleuve à la rue Tchoupitoulas et de la rue Julie à la rue Thalie.

2e Precinct.—Coin des rues Poeyfarre et Tchoupitoulas. De la rue Tchoupitoulas à Constance et de la rue Julie à la rue Thalie.

3e Precinct.—Coin des rues Poeyfarre et Magasin. De la rue Constance à Camp et de la rue Julie à la rue Thalie.

4e Precinct.—Maison de Pompe No. 18, rue Calliope. De la rue du Camp à Carondelet et de la rue Julie à la rue Thalie.

5e Precinct.—No 343 rue Baronne, entre Clio et Erato. De la rue Carondelet à Dryades et de la rue Julie à la rue Thalie.

6e Precinct.—No. 319 rue des Remparts, vis-à-vis de la rue Euphrosine. De la rue Dryades à Franklin et de la rue Julie à la rue Thalie.

7e Precinct.—Coin des rues Locust et Erato. De la rue Franklin à Claiborne et de la rue Julie à la rue Thalie.

8e Precinct.—Coin des rues Claiborne et Delord, premier (toll gate). De la rue Claiborne à l'avenue Carrollton et la rue Julie au canal Melpomène tail-race.

TROISIÈME WARD.

1er Precinct—Coin des rues Peters et Girod. Du fleuve à la Nouvelle Levée et de la rue du Canal à la rue Julie.

2e Precinct—Coin des rues Tchoupitoulas et Girod. De la Nouvelle-Levée à la rue des Magasins et de la rue du Canal à la rue Julie.

3e Precinct—Coin des rues Natchez et Camp. De la rue des Magasins à la rue St-Charles et de la rue du Canal à la rue Julie.

4e Precinct—Coin des rues Baronne et Poydras. De la rue St-Charles à la rue Baronne et de la rue Canal à la rue Julie.

5e Precinct—Coin des rues Poydras et Dryades. De la rue Baronne à la rue Remparts et de la rue Canal à la rue Julie.

6e Precinct—Rue Commune, entre les rues Remparts et Bassin. De la rue Remparts à la rue Liberté et de la rue du Canal à la rue Julie.

7e Precinct—Coin des rues Poydras et Magnolia. De la rue Liberté à la rue Claiborne et de la rue Canal à la rue Julie.

8e Precinct—Coin des rues Gravier et St-Jane. De la rue Claiborne à la rue Johnson et de la rue Canal à la rue Julie.

9e Precinct—Coin des rues Commune et Galvez. De la rue Johnson à la rue Broad et de la rue Canal à la rue Julie.

10e Precinct—Rue Commune, entre les rues Broad et White. De la rue Broad à l'Avenue Hagan et de la rue du Canal à la rue Julie.

11e Precinct—Ridge Road, entre les rues Canal et Julie, vis-à-vis du Cimetière Greenwood. De l'Avenue Hagan au vieux chemin de la Métairie; rue Canal à la rue Julie.

QUATRIÈME WARD.

1er Precinct—No 38 Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Bienville. Du fleuve à la rue Bourbon; de la rue St Louis à la rue du Canal.

2e Precinct—Coin des rues Bourgogne et Bienville. De la rue Bourbon à la rue des Remparts; de la rue St Louis à la rue du Canal.

3e Precinct—No 211 rue Douane, entre les rues Bassin et Franklin. De la rue des Remparts à la rue Tremé; de la rue St Louis à la rue du Canal.

4e Precinct—Coin des rues Douane et Villeré. De la rue Tremé à la rue Claiborne; de la rue St Louis à la rue du Canal.

5e Precinct—Rue Bienville, entre les rues Derbigny et Roman. De la rue Galvez à la rue Broad; de la rue St Louis à la rue du Canal.

6e Precinct—Rue Bienville, entre les rues Tonti et Rocheblave. De la rue Galvez à la rue Broad; de la rue St Louis à la rue du Canal.

7e Precinct—Coin Bienville et Salcedo. De la rue Broad à l'Avenue Hagan, de la rue St Louis à la rue du Canal.

8e Precinct—Coin des rues Canal et Bernadotte. De l'Avenue Hagan le long du centre de la rue du Canal au vieux chemin de la Métairie; de là le long du vieux chemin de la Métairie au Nouveau Canal; de là en descendant le centre du nouveau Canal au lac Pontchartrain; de là le long du lac au canal d'Orléans; de là le long du centre du canal d'Orléans au vieux chemin de la Métairie; de là en montant le long du centre du vieux chemin de la Métairie à la rue St Louis; de là en montant le long du centre de la rue St Louis à l'Avenue Hagan; de là le long du centre de l'Avenue Hagan au point de départ.

CINQUIÈME WARD.

1er Precinct—No 159 rue de Chartres, près de la rue St-Pierre. Du fleuve à la rue Bourbon; de la rue St-Philippe à St-Louis.

2e Precinct.—No 110 rue Toulouse, près de la rue Dauphine. De Bourbon à Rempart; de la rue St-Philippe à St-Louis.

3e Precinct.—No 123 rue des Remparts, près de la rue Toulouse. De Remparts à Tremé; de la rue St-Philippe à St-Louis.

4e Precinct—Coin des rues Orléans et Robertson. De Tremé à Claiborne; de la rue St-Philippe à St-Louis.

5e Precinct—Rue Ste-Anne, entre les rues Roman et Prieur. De Claiborne à Galvez; de la rue St-Philippe à St Louis.

6e Precinct—Rue Dumaine, entre les rues Dorgenois et Rocheblave. De Galvez au bayou St-Jean et de St-Philippe et bayou St-Jean à St-Louis.

7e Precinct—Sur le Chemin de la Métairie, vis-à-vis l'entrée du City Park. Du bayou St-Jean le long du centre du vieux chemin de la Métairie; de là, le long du centre du vieux chemin de la Métairie au canal d'Orléans; de là, en descendant le centre du canal d'Orléans au Lac Pontchartrain; de là, le long du Lac au bayou St-Jean; de là, le long du centre du bayou St-Jean à la rue St-Louis, le point de départ.

SIXIÈME WARD.

1er Precinct—Rue Hôpital, coin Vieille-Levée. Du fleuve à la rue Royale; d'Esplanade à St-Philippe.

2e Precinct—Quartier, près la rue Royale. De Royale à la rue des Remparts; Esplanade à St-Philippe.

3e Precinct—Chemin du Bayou et rue Villeré. De Remparts à la rue Claiborne; Esplanade à St-Philippe.

4e Precinct—Chemin du Bayou et la rue Claiborne. De Claiborne à la rue Galvez; Esplanade à St-Philippe.

5e Precinct—Rues Ursulines et Dorgenois. De la rue Galvez au Bayou St-Jean; Esplanade à St-Philippe.

SEPTIÈME WARD.

1er Precinct—Rue Victoire, près Français, No. 359. Du fleuve à la rue Dauphine et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

2e Precinct—Coin des rues Craps et Kerlerec. De la rue Dauphine à Rempart et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

3e Precinct—Coin des rues Français et Rempart. De la rue Rempart à Marais et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

4e Precinct—Coin des rues Bagatelle et Morales. De la rue Marais à Claiborne et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

5e Precinct—Coin des rues Laharpe et Claiborne. De la rue Claiborne à Galvez et Célestine et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

6e Precinct—Coin des rues Laharpe et Tonti. De la rue Galvez et Célestine à la rue Broad et le Canal Marigny et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

7e Precinct—Coin de la rue Laharpe et Chemin de Gentilly. De la rue Broad au Bayou St-Jean et du Canal Marigny à la rue Esplanade.

8e Precinct—Coin de la rue Français et Chemin de Gentilly. Du Canal Marigny au Lac et des Champs-Elysées au Bayou St-Jean.

HUITIÈME WARD.

1er Precinct—Coin des rues Dauphine et Poëte. Du fleuve à la rue Dauphine, et de l'Avenue Lafayette à la rue des Champs-Elysées.

2e Precinct—Coin des rues Dauphine et Enghien. De la rue Dauphine à la rue St-Claude, et de l'Avenue Lafayette à la rue des Champs-Elysées.

3e Precinct—Coin de la rue Girod et l'Avenue Washington. De la rue St-Claude à la rue Claiborne, et de l'Avenue Lafayette à la rue des Champs-Elysées.

4e Precinct—Rue Marigny, entre Derbigny et Roman. De la rue Claiborne à la Promenade Florida, et de l'Avenue Lafayette à la rue des Champs-Elysées.

5e Precinct—Milneburg (à l'extrémité de Vieux Lac). De la Promenade Floride au lac, et de l'Avenue du Peuple à la rue des Champs-Elysées.

NEUVIÈME WARD.

1er Precinct—Boulangerie, coin Moreau et Louisa. Du fleuve à la rue Dauphine, et de l'Avenue Lafayette à la rue Pologne.

2e Precinct—Coin de l'Avenue Jordan et Dauphine. Du fleuve à la rue Dauphine, et de la rue Pologne à Lowerline, Casernes des Etats-Unis.

3e Precinct—Rue Orange, entre Louisa et Piété. De la rue Dauphine à St Claude, et de l'Avenue Lafayette à la rue Pologne.

4e Precinct—Coin Lizardi et Dauphine. De la rue Dauphine à St Claude, et de Pologne à Lowerline, Casernes des Etats-Unis.

5e Precinct—Rue Urquhart, entre Poëte et St Ferdinand. De la rue St Claude à Florida Walk et de l'Avenue Lafayette à la rue Pologne.

6e Precinct—Rue St Claude, près Pologne. De la rue St Claude à Florida Walk, et de la rue Pologne à Lowerline, Caserne des Etats-Unis.

7e Precinct—Gentilly School-House, coin Chemin Gentilly et People's Avenue. De Florida Walk le long du canal du People's Avenue au Lac Pontchartrain, et de là le long du Lac Pontchartrain au Rigolets et le long des Rigolets au Lac Borgne, et de là le long du Lac Borgne au Bayou Bienvenu, et de là le long du Bayou Bienvenu à Florida Walk.

DIXIÈME WARD.

1er Precinct—No 15 rue Joséphine. Du fleuve à la rue Rousseau; de Felicity Road à la rue Première.

2nd Precinct—Coin des rues Joséphine et Fulton. De Rousseau à la rue Chippewa; Felicity Road à la rue Première.

3e Precinct—Coin Joséphine et Chippewa. De Chippewa à la rue Laurel; Felicity Road à la rue Première.

4e Precinct—Coin des rues Joséphine et Laurel. De Laurel à la rue des Magasins; Felicity Road à la rue Première.

5e Precinct—Coin des rues Joséphine et Chestnut. De [illegible] à la rue [illegible]; Felicity Road à la rue Première.

6e Precinct—Coin des rues Ste-Marie et St-Charles. De Chestnut à la rue St-Charles; Felicity Road à la rue Première.

7e Precinct—Coin des rues Joséphine et Carondelet. De St-Charles à la rue Dryades; Felicity Road à la rue Première.

8e Precinct—Coin des rues Joséphine et Dryades. De Dryades à la rue Franklin; Felicity Road à la rue Première.

9e Precinct—Coin des rues Joséphine et Howard. De Franklin au canal Melpomène, et de Felicity Road à la rue Première.

ONZIÈME WARD.

1er Precinct—No 31, rue Washington. Du fleuve à la rue St-Thomas et de la rue Première à Toledano.

2e Precinct—Coin des rues Fulton et Washington. De la rue St-Thomas à Annonciation et de la rue Première à Toledano.

3e Precinct—No. 91, rue Washington. De la rue Annonciation à Constance et de la rue Première à Toledano.

4e Precinct—Coin des rues Sixième et Magasins. De la rue Constance à Camp et de la rue Première à Toledano.

5e Precinct—Coin des rues Huitième et Chestnut. De la rue du Camp à Prytania et de la rue Première à Toledano.

6e Precinct—Coin des rues Prytania et Washington. De la rue Prytania à Baronne et de la rue Première à Toledano.

7e Precinct—Rue Dryades, près Seconde. De la rue Baronne à Howard (précédemment rue St-George) et de la rue Première à Toledano.

8e Precinct—Coin des rues Magnolia et Washington.—De la rue Howard à Melpomène tailrace et de la rue Première à Toledano.

DOUZIÈME WARD.

1er Precinct—Coin des rues Tchoupitoulas et Austerlitz. Du fleuve à la rue Laurel; rue Toledano à l'Avenue Napoléon.

2e Precinct—Coin des rues Milan à la rue Magasins. De la rue Laurel à la rue Magasins; rue Toledano à l'Avenue Napoléon.

3e Precinct—Rue Magasins, entre les rues Peniston et Amélia. De la rue Magasins à la rue St-Charles; rue Toledano à l'Avenue Napoléon.

4e Precinct—Rue St-Charles, entre les rues Marengo et Milan. De la rue St-Charles à la rue Broad; rue Toledano à l'Avenue Napoléon.

TREIZIÈME WARD.

1er Precinct—Rue Tchoupitoulas, entre les rues Upperline et Robert. Du fleuve à la rue Laurel; de l'Avenue Napoléon à l'Avenue Peters.

2e Precinct—Coin des rues Magasins et Bordeaux. De la rue Laurel à la rue Magasins; de l'Avenue Napoléon à l'Avenue Peters.

3e Precinct—Rue Bordeaux, près la rue Magasins. De la rue Magasins à la rue St. Charles; de l'Avenue Napoléon à l'Avenue Peters.

4e Precinct—Coin de rues Valence et Apollo. De la rue St-Charles à la rue Broad; de l'Avenue Napoléon à l'Avenue Peters.

QUATORZIÈME WARD.

1er Precinct.—Coin des rues Octavia et Jersey. Du fleuve à la rue St-Charles, et de l'Avenue Peters à la rue Lowerline.

2e Precinct.—Coin des rues Green et Edmund. De la rue St-Charles à Melpomène tail-race, et de la rue Lowerline à la ligne de l'Avenue Peters, Broad et le Melpomène tail-race.

QUINZIÈME WARD.

1er Precinct.—Coin des rues Patterson et Verret. Du fleuve à la rue Verret, et du fleuve à la rue Market.

2e Precinct.—Morgan, troisième maison de la rue Elmire. De la rue Verret à l'Avenue Verret, et du fleuve à la rue Market.

3e Precinct.—Coin des rues Franklin et Jackson. De la rue Market à la ligne de limite entre les paroisses d'Orléans et de Jefferson, et du fleuve à l'Avenue Verret.

4e Precinct.—Au canal Verret. De l'Avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de paroisse.

5e Precinct.—A Tunisburg. De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à ligne divisant la propriété de Mme E. Lewis et du couvent des Ursulines.

6e Precinct.—A Cut-Off road. De la ligne de la propriété de Mme E. Lewis et du couvent des Ursulines à la ligne des paroisses d'Orléans et Plaquemines, et du fleuve à la ligne de paroisse d'Orléans et Jefferson.

SEIZIÈME WARD.

1er Precinct—Rue Short, près St-Charles. Du fleuve à la rue St-Charles, et de la rue Lowerline à l'Avenue Carrollton.

2e Precinct—Coin des rues Burthe et Washington. De la rue St-Charles au Melpomène tailrace, et de la rue Lowerline à l'Avenue Carrollton.

DIX-SEPTIÈME WARD.

1er Precinct—Coin des rues Leonidas et Levée. Du fleuve à la rue Cinquième, et l'Avenue Carrollton à la rue Upperline.

2e Precinct—Coin des rues Madison et Jeannette. De la rue Cinquième à la rue Onzième, et de l'Avenue Carrollton à la rue Upperline.

3e Precinct—A l'extrémité du Nouveau Lac. Est compris entre les rues Onzième et Upperline, et Upperline [illegible] au Lac, et Nouveau Canal, et de là à l'Avenue Carrollton.

25oct—30oct au 5nov

Lieux d'enregistrement.

Mairie de la Nlle-Orléans, Hôtel de Ville, 30 août 1878.

Les lieux ci-dessous mentionnés ont été désignés comme bureaux d'enregistrement pour les différents Wards de la ville, à savoir:

1er Ward, Transféré au No 182, rue Annonciation, entre Terpsichore et Robin, le 27 courant.
2d .. No 244 rue Carondelet, entre Delord et St-Joseph.
3e .. No 4 rue Baronne, coin St-Charles.
4e .. Rue des Remparts, coin Conti.
5e .. Rue des Remparts, coin Ste-Anne.
6e .. No 139 rue Hôpital, près Bourgogne.
7e .. Coin Esplanade et Peters.
8e .. Coin Grands-Hommes et Poëte.
9e .. Coin Grands-Hommes et Mazant.
10e .. Coin Ste-Marie et St-Charles.
11e .. Au coin des rues Washington et Magasins.
12e .. Au coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Martin, du 26 au 28 courant.
Au coin des rues Tchoupitoulas et Austerlitz, du 30 septembre au 5 octobre inclusivement.
Au coin des rues Tchoupitoulas et l'Avenue Louisiane, du 7 octobre au 12 octobre inclusivement.
Au coin de l'Avenue Louisiane et de la rue Magasins, du 14 octobre au 21 octobre inclusivement.
13e .. Coin Nord-Ouest de la rue [illegible] et Bordeaux.
14e .. Rue Magasins, entre l'Avenue Peters et Octavia.
15e .. A la Maison [illegible] d'Alger.
16e .. Maison de Cour.
17e .. Coin Seconde et Jefferson.

On appelle l'attention du public aux dernières clauses de la section 16 de l'acte No 100, approuvé le 30 avril 1877.

ED. PILSBURY, Maire.

30 août—30 f

Le Comité Central Démocratique d'État a réglé ainsi la campagne dans les paroisses de la Floride, savoir:

COVINGTON—Samedi, 19 octobre.
FRANKLINTON—Lundi, 21 octobre.
AMITE CITY—Mercredi, 23 octobre.
PORT VINCENT—Samedi, 26 octobre.
GREENSBURG—Lundi, 28 octobre.
CLINTON—Mardi 29 octobre.
JACKSON—Mercredi, 30 octobre.
BAYOU SARA—Jeudi, 31 octobre.
BATON ROUGE—Samedi, 2 novembre.

Les meetings seront adressés par les orateurs distingués dont les noms suivent: Hon. W. A. ROBERTSON, Ex-Gouv. JOHN McENERY, Hon. R. F. JONAS, CHARLES E. LEA, Major E. A. BURKE et autres.

Quartier Général de l'Association Conservatrice des Citoyens.

Rue du Camp No 50, 16 oct. 1878.

Dans une réunion générale des comités de cette Association tenue ce soir, le parti suivant a été pris, Résolu

Que cette Association ayant pris en considération les nominations publiées aujourd'hui comme ayant été faites par la convention de paroisse démocratique,

Refuse d'approuver ou d'endosser les dites nominations dans leur ensemble.

Et, en outre, que cette Association mettra en nomination un ticket pour le suffrage du peuple de la Nlle-Orléans.

Conformément à l'esprit de ces résolutions, le public en général est invité respectueusement à envoyer immédiatement au Comité Exécutif de cette Association des noms recommandables pour chaque place de paroisse afin qu'il les prenne en considération.

LIONEL C. LEVY, Président.

CLÉMENT B. PENROSE, Secrétaire. 17oct—

INSTITUTION. Columbian Educational Kindergarten Institute.

126 rue de l'Esplanade entre Rampart et Bourgogne.

Autrefois institution d'AQUIN. Neuvième année sous la direction de Mlle H. Fitzgerald.—Ouverture le 9 septembre 1878.

CETTE institution embrasse dans son système d'éducation toutes les branches d'un cours complet tant en anglais qu'en français depuis les classes primaires et Kindergarten jusqu'aux plus élevées; il en est de même de l'allemand et des autres langues.

Le nouveau local est tout ce que l'on peut désirer de mieux; les bâtiments sont spacieux et aérés et conviennent parfaitement aux besoins d'un externat et d'un pensionnat; les appartements étant larges et distribués d'une façon confortable, ainsi que les galeries sont vastes et suffisent amplement aux jeux et à l'exercice des élèves.

L'enseignement de la musique reçoit une attention toute particulière; on consacre beaucoup de temps à l'étude et on s'efforce à cultiver chez l'élève le goût et l'amour de l'art et de lui donner une exécution brillante.

Conditions modérées. 10 août

Université de la Virginie.

LA session commence le PREMIER OCTOBRE et dure neuf mois. L'institution est organisée sur la base du système électif, l'étudiant ayant le choix de ses études, et pouvant suivre les cours du Département Académique des Ecoles de Droit, de Médecine, du Génie Civil et d'Agriculture. Pour le catalogue, s'adresser au Secrétaire de la Faculté, P. O. University of Virginia.

JAMES F. HARRISON, M. D., Chairman de la Faculté.

26 juill.-et—6oc—Mardi, J. D

Institut St-Louis,

POUR JEUNES FILLES, Dirigé par Mme E. H. MATTHEY, Rue Dauphine No 275, entre Ursulines et Hôpital.

25 août—3m JDMs

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS, —ET— Toutes sortes de Produits de l'Ouest [illegible]

Coin Vieille-Levée et Bienville. 23 juil 78—1 an. Nlle-Orléans.

L'UNION FRANÇAISE.

Comité de Secours.

AVIS IMPORTANT.

Nlle Orléans, 1er octobre, 1878.

A PARTIR de ce jour, toutes les demandes de secours seront reçues au siège de la société No 9 Rue St Louis, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

Les bons de secours en argent seront payés par le trésorier, de midi à 1 heure et de 3 à 4 heures.

Par ordre du comité, A. GUILLEMET, Assistant Secrétaire-Trésorier.

2 oct.—10f

Société Suisse de la Nouvelle-Orléans.

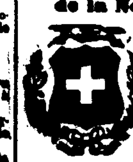

En présence de la douloureuse épidémie qui sévit parmi nous, et les profondes misères qu'elle fait naître, les Suisses et leurs familles obtiendront de prompts secours.

Des provisions seront délivrées le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI de 7 à 10 heures du matin, aux personnes munies de bons du comité de secours suivant:

1er District—M. WINTELER, 142 Poydras. GEO. GAMPER, 64 rue Tchoupitoulas.
2nd District—GEO. FATZER, coin Bourbon et Ste-Anne.
3nd District—H. DERIAZ, 306 rue Dauphine.
3ème District—L. H. PERRET, 59 rue Port. COL. J. B. VINET, 207 Canal.
4ème District—P. SCHNELLER, 590 rue des Magasins.
5ème District—J. T. HIRSCHMEYER, 199 rue Washington.
6ème District—G. SENN, 47 Passage de la Bourse.

Bureau central, 65 rue Douane où des dons en argent ou en nature seront reçus avec profonde reconnaissance. 12 sept—

Association Peabody de subsistance.

Nlle-Orléans, 7 septembre 1878.

L'attention des différentes sociétés de charité est respectueusement appelée à ce qui suit:

A une réunion qui a eu lieu ce soir la résolution qui suit a été adoptée.

Résolu: Que toutes les personnes qui ont déjà obtenu des provisions n'auront pas droit à de nouvelles rations jusqu'à ce que toutes les demandes nouvelles soient satisfaites.

F. DOLHONDE, Président.
JNO. FITZPATRICK, Assistant-Secrétaire.
8 sept—3m

Salle du Comité de Secours de l'Association Homœopathique.

Au No 139 rue du Canal,

Cette Association possédant toutes les facilités requises pour venir en aide aux malades, offre ses soins à tous ceux qui auraient besoin de ses services. Toute demande adressée à l'Association recevra une attention prompte et immédiate, ou aux officiers dont les noms suivent:

ALBERT VOORHIES, Président.
J. G. BELDEN, M. D.
A. B. DeVILLENEUVE, M. D. Vice-Président.
C. G. FISHER, Secrétaire.
8 sept. H. L. STEVENSON, Trésorier.

ASSOCIATION HOWARD.

Demandes de secours.

Les demandes pour médecins et secours aux malades de la fièvre doivent être adressées aux endroits ci-dessous:

Dans le District borné par l'Avenue Napoléon, la rue Peters, le fleuve et la rue Dryades—
A la pharmacie de G. W. MATTINGLY, coin Avenue Napoléon et Magasins.
A la charge de Columbus H. Allen.
Entre les Avenues Napoléon et Louisiana, le fleuve et la rue Dryades—
A la pharmacie du Dr W. W. BLACK, coin Magasin et Avenue Louisiana.
A la charge de Fred. N. Ogden.
Entre la rue St. Charles, le fleuve et les rues Toledano et Première—
A la pharmacie du Dr GAUDET, coin Tchoupitoulas et Sixième.
A la pharmacie de MAINAIGRE, coin Washington et Magasins.
A la charge de S. R. Newman.
De la rue St. Charles à la cyprière, entre les rues Toledano et Première—
A la pharmacie de A. GABERT, coin St Charles et Washington.
A la charge de F. R. Southmayd.
De la rue Première à Felicity Road, entre la rue St. Charles et le fleuve—
A la pharmacie G. LEROY, coin des rues Joséphine et Tchoupitoulas.
A la pharmacie E. BRAND, coin des rues St. André et Magasins.
A la charge de Henry Ginder.
De la rue St. Charles à la cyprière, entre Felicité Road et Première—
A la pharmacie WM. GRANER, coin des Dryades et St. André.
A la charge de Thomas Green.
De Félicité Road à la rue Terpsichore, entre la rue St. Charles et le fleuve—
A la pharmacie VOGEL & TUMA, coin des rues Magasins et Félicité Road.
A la GROCERIE, coin des rues Tchoupitoulas et Race.
A la charge de Fred. N Ogden, C. H. Allen et F. R. Southmayd.
A la PHARMACIE, coin des rues Tchoupitoulas et Race.
A la charge de Fred. N. Ogden, C. H. Allen et F. R. Southmayd.
De Félicité Road à la rue Julie, de la rue St. Charles à la cyprière—
A la PHARMACIE, coin des rues Clio et Dryades.
A la pharmacie CURTIU, coin des rues Carondelet et Delord.
A la charge de J. M. Vandegrift.
De Terpsichore à la rue Julie, et de la rue St. Charles au fleuve—
A la pharmacie de WM. C. HARRISON, coin des rues Magasins et Thalie.
A la pharmacie de TURNER, coin des rues Annonciation et Gaiennie.
A la charge de Fred. F. Ogden, C. H. Allen et F. R. Southmayd.
De Julie à Canal, entre Remparts et le fleuve.
A la pharmacie de FINLAY, coin Camp et Julie.
A la pharmacie coin Carondelet et Poydras.
A la charge de Geo. A. Pike.
Entre Julie et Canal, de Remparts à la cyprière.
A la pharmacie de J. B. LAVIGNE, coin Bassin et Poydras.
A la pharmacie de LUKE DUFFY, coin Magnolia et Lafayette.
A la pharmacie de GEO. BAIRNSFATHERS, No 373 rue Commune.
A la pharmacie de M. FREUND, No 42 rue Franklin.
A la charge de A. J. Vandegrift.
District borné par les rues Remparts, côté nord, Canal, le Lac et la rue Orléans.
A la pharmacie de ST-CYR FOURCADE, coin Remparts, côté nord, et Canal.
A la charge de Jules Aldigé.
District borné par les rues Remparts, côté nord, Esplanade, le Lac et la rue Orléans.
A la pharmacie de SCHMITT, coin Hôpital et Remparts.
A la charge de L. W. Boqué.
District borné par les rues Remparts, côté nord, Esplanade, Levée et Orléans.
A la pharmacie de L. LLADO, rue de Chartres, en face la rue Madison.
A la charge du Dr. J. H. Pike et Félix Legendre.
A la pharmacie ALPHONSE GAMOTIS, rue Claiborne No 389.
A la pharmacie A. GRAMBOIS, coin Esplanade et Bourgogne.
A la pharmacie ERNEST HUBERT, 283 Esplanade.
A la pharmacie F. BACHLER, No 260 Royale, coin Français.
A la pharmacie ADRIEN BÉRET, coin Champs-Elysées et Bons-Enfants.
A la pharmacie LÉON DURIEU, No 395 Claiborne, côté Nord.
A la charge de MM. J. B. Vinet et P. Buchanan.
E. LAMBIEU, coin Urquhart et St-Bernard.
Du fleuve à la cyprière, entre Champs-Elysées et la division au-dessous du 3me ward—
A la pharmacie T. DAVIDSON, coin Victoire et Marigny.
A la pharmacie P. SHAFFER, coin Craps et [illegible].
A la pharmacie SEAMAN, coin Royale et Enghien.
A la pharmacie C. WALLES, coin Enghien et Dauphine.
A la pharmacie VON GOHREN, coin Louisa et Royale.
A la pharmacie ROSENFELD, coin Lesseps et Dauphine.
Ou autres pharmacies.
A la charge de John M. Coss.
A la pharmacie BONJOUR, coin Champs Elysées et Levée.
A la pharmacie GAMOTIS, No 381 rue Claiborne.
A la charge de P. Buchanan et du Col. Vinet.

Par ordre de l'Association:
30 août— F. R. SOUTHMAYD, Secrétaire.

Aux départements d'incendie de l'Union et à toutes autres organisations charitables de même but.

L'ASSOCIATION Charitable des Pompiers de la Nouvelle-Orléans, pour la première fois depuis sa fondation qui date d'un demi-siècle, se trouve obligée de faire appel à la charité publique.

Avec ses deux mille cinq cents membres actifs et exempts, et leurs familles, les deux cent soixante-dix veuves; leurs deux cent soixante-quinze orphelins, privés tant d'un parent que de deux; l'incompétence de la ville de payer le département; avec une caisse épuisée, en vue de l'épidémie qui sévit avec tant de rigueur notre Association se trouve impuissante à donner les secours nécessaires à ceux qui souffrent de maladies ou de privations.

L'Association fait donc appel, au nom de l'humanité, à toutes les associations de même genre dans tous les Etats de l'Union, pour le secours qu'elles pourraient dans leurs moyens leur faire parvenir.

I. N. MARKS, Président.
1er sept—

Société Allemande de Secours.—M. Jacob Hassinger, président de la Société allemande de secours a désigné les comités suivants:

Premier ward—George Auer, Ad. Leidenheimer, J. Merzweiler;
Second ward—C. H. Schenck, J. Weingart, John F. Moller;
Troisième ward—W. H. Littman, M. Vonderbank, A. Shelley, P. Wunder, Ph. Kreutz, G. Danner.
Quatrième ward—Hy. Oertling, H. Heidenheim, H. Rathjens, L. Zirkenbach, C. Hasner, Hy. Rauschenbach, H. Heidenreich;
Cinquième ward—Ed. Wirth, F. Schmidt, J. Schalck;
Sixième ward—Joseph Brandner, R. F. Theurer, Richard Frotcher, E. Pragst;
Septième ward—Rev. O. Keelle, C. Lochbrunner, J. Jacobs;
Huitième ward—F. Beling, Jacob Wappler, C. F. Seeman;
Neuvième ward—E. A. Rosenfeld, Hon. J. R. Rengstorff, John Ueber, H. Mueller;
Dixième ward—Frank Lauer, Casimir Mueller, Andrew Kreutz, Robert Meyer;
Onzième ward—Maximilian Hermann, P. J. Kraemer, C. Assenheimer, C. Kuemmel;
Sixième district—C. A. Miller, Chas. F. Buck;
Septième district—H. Tebbe, Henry Juergens.

Argent à prêter

SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, pianos, glaces et toute espèce de meubles en grandes et en petites sommes, à un intérêt aussi modique que celui d'aucune institution de cette ville.

Bureau de prêts de HART, Au No 48 de la rue Baronne, MAURICE J. HART, Directeur.

15 jan—1an

Association catholique de secours POUR LES Victimes de la fièvre jaune à la Nlle-Orléans.

L'Association de St. Vincent de Paul de la Nlle-Orléans ayant notifié aux autorités ecclésiastiques qu'elle se trouve dans l'impossibilité, avec les ressources ordinaires qu'elle consacre à son œuvre de charité, de répondre aux demandes croissantes de secours, par suite de la grande détresse qui résulte de l'épidémie régnante, une Association catholique de secours dont la mission sera d'aider à la collection de fonds pour subvenir aux besoins du grand nombre de veuves et d'orphelins, sans distinction de croyance et de couleur, dépourvus de tout appui, et qu'un épouvantable fléau laisse nécessairement à la charge d'une communauté appauvrie et d'ailleurs déjà trop éprouvée, a été formée à la suggestion du très Rév. G. A. Rouxel, vicaire-général.

L'Association, en conséquence, adresse un appel urgent aux Très Rév. Archevêques et aux Rév. Evêques et membres du clergé, en ce pays et en d'autres pays, à toutes les organisations catholiques, à tous les catholiques individuellement et à toutes les personnes ayant des dispositions charitables, d'aider à cette bonne œuvre de secours, afin que l'Association puisse assister à temps le grand nombre de personnes indigentes ou souffrantes dans notre communauté à l'approche de l'hiver.

Toutes les contributions seront reçues avec reconnaissance et rendues publiques par la voie des journaux, et ces contributions devront être adressées au Très Rév. G. A. Rouxel, vicaire-général de l'archidiocèse de la Nlle-Orléans, ou à l'un ou à l'autre des membres du comité exécutif dont les noms suivent:

H. T. Lawler,	Thos. Layton,
J. B. Lafitte,	C. E. Girardey,
B. Cenery, Sr.,	John T. Moore,
J. T. Gibbons,	E. L. Carrière,
Jas. J. Tarleton,	Thos. Fitzwilliams,
Thos. Prudhomme,	W. B. Schmidt,
N. Burke,	R. D. White,
E. Miltenberger,	Henry Greebel,
C. Sporl,	W. J. Lancaster,
G. de Armas,	A. Robert,
G. Collignon.	Wm. H. Byrne.

Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1878.

L'Association Catholique de secours pour les victimes de la fièvre jaune à la Nlle-Orléans est pleinement approuvée par moi et je nomme pour trésorier de cette association M. Thomas Layton, président de la Banque du Sud.

G. A. ROUXEL, Vicaire Général.
17sept—

Avis spécial.

Bureau du charbon St. Bernard.

Nouvelle-Orléans, 16 Septembre 1878.

JUSQU'A nouvel ordre nous vendrons nos charbons pour du comptant aux prix suivants:
Le charbon St Bernard à 45c. le baril.
Le charbon Pittsburg à 50c. le baril.
Livré à domicile.

W. S. CAMPBELL, Agent.
16 sept—

CHARBON. CHARBON.

Hy. J. Montagnet,

Marchand de charbons PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

COAL. COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles, remplies avec célérité.

Chantier, sur la Levée, près du débarcadère du Ferry, à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal.

Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits. 1er sept—4m

COAL! COAL!

HEBRARD & ROCA,

MARCHANDS de CHARBON

Pittsburg, Anthracite et Cannel,

COAL. Bureau No 1 Carondelet près Canal. Dépôt, sur la Levée, au pied de la rue Marigny, 3e District.

Se rappellent à leurs amis et au public en général, et sollicitent bien respectueusement leur patronage pour la saison prochaine, aux prix les plus réduits du marché, livrable à leur option.

7 juil—3m D M J

PROCURATIONS, PASSEPORTS

E. A. FEYROUX

— NOTAIRE —

39........Passage de la Bourse........39

Entre Conti et Bienville,

Se charge de procurer les passeports avec promptitude, et de faire les procurations à meilleur marché que le Consul. 27oct—1an

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $3,50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.

17 nov 77—1 an VSO

A. BONNET. WM FRANTZ. H. OPITZ.

A. BONNET & CIE.,

65........RUE ROYALE........65

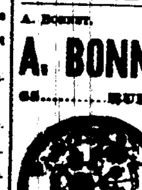

PRÉVIENNENT les dames et le public qu'ils sont en possession d'un assortiment de marchandises nouvelles et de bon goût choisies spécialement et avec soin par A. BONNET, dans les meilleures fabriques du monde. Nous sommes certains d'avoir un grand succès avec nos prix réduits—

Les principales commandes et des réparations de toute sorte, ont été également réduites de 25 pour cent. MM. Frantz, Opitz et Kreihe—sont les chefs d'ateliers et sont des ouvriers de premier ordre, bien connus de notre population louisianaise.

Ces messieurs profitent de cette occasion pour remercier leurs clients de leur bienveillant patronage.

1er sept—1 an—DMJ

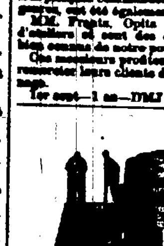

Malakoff Bitters,

PATENTÉ EN 1866.

Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.

ALPH. WALZ,

Seul Propriétaire et Fabricant

26........RUE CONTI........26

Ce Cordial, agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sain que l'on ait encore produit jusqu'ici; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on en fait usage modérément, est un excitant aussi bien qu'un fortifiant pour le système digestif,—c'est aussi un dépuratif excellent.

Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède à l'appui de son efficacité les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit ou prévient les fièvres en général, et autres désordres intérieurs; il combat aussi la dyspepsie, la névralgie, ainsi que la constipation occasionnée par l'abus des médicaments, et les affections du cœur. Il est efficace dans les maladies de la vessie et les maux de reins. C'est un tonique très puissant dans le cas d'épuisement du système.

C'est un breuvage incomparable pour les femmes et les enfants et un excellent anti-bilaire. Ce Bitter est spécialement destiné à l'usage des familles.

N. B.—Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce du propriétaire, la tour représentée plus haut, et scellées au cachet rouge avec les initiales A. W.

FOURNEAU ROBERT E. LEE.

CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT D'ÊTRE mis sur le marché de la Nlle-Orléans. Il est fait en Géorgie, et on le présente au public en déclarant qu'il est l'égal des meilleurs fourneaux connus. L'inspection est encouragée d'une garantie pleine et entière. Le soussigné l'offre, en outre, à VINGT POUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles.

JAMES H. REYNOLDS,

Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur,

Plombier, poseur de tuyaux de gaz et de machines à vapeur, fourneaux de cuisine, et pompes.

90........rue Baronne........90

Entre les rues Union et Perdido,
1er mai—1 an NLLE-ORLEANS, LNE.

Bureaux de la compagnie d'assurance du Pompier de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 27 juillet 1878.—A l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 23 du courant, le bureau de direction suivant a été élu devant servir l'année courante:

JNO. WILSON.	M. MELLINGER.
E. PRAGST.	A. WALZ.
M. POPOVICH.	F. AUFDEKOLK.
R. SALOY.	WM. FAGAN.
M. ABASCAL.	F. SCHROEDER.
D. HUGHES.	J. SAMBOLA.
A. D. FINLAY.	A. [illegible]
THEO. L. SUGG.	S. E. MILLER.
F. JAUFROID.	GEO. ELLIS.
F. SANCHO.	J. H. MENGE.
P. THORMAEHLEN.	M. MANN.
P. E. SARRAZIN.	A. XIQUES.

A une assemblée du bureau de direction tenue le même jour, M. Ernest Pragst a été élu président, M. John Wilson, vice-président et W. P. M. Schmidt, secrétaire.

26 juil—6m F. M. SCHNEIDAU,

L.S.L.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE —FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE, MARDI, 12 NOV., 1878.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL De la Loterie à $2.

CLASSE L.

GROS LOT: $30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU MARDI, 12 NOV. 1878.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, sont	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, sont	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, sont	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, sont	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692 New Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du Mardi, 12 Novembre 1878. TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, Président.
Nouvelle-Orléans, Lne

Toute lettre sans réponse signifie un refus.

AUX DAMES!

Confections toile des meilleurs goûts, Détaillées aux prix de gros.

Confection de deux pièces, $2.50; confection de trois pièces, $3,00, expédiées par le courrier, franc de port. Cinq ou plus de cinq confections, expédiées par l'exprès, à nos frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce et en avons déjà vendu des milliers. Ils sont bien faits, élégamment garnis de brun ou de noir, et la partie supérieure est en liseré blanc. Les bustes à de 28 à 42; nous en faisons de plus grande sans rien demander de plus. Les dames qui voudront être nos agents et vendront 10 confections en recevront une gratis.

Ecrire très lisiblement son nom, son bureau de poste, son comté et son Etat, et écrire de manière à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettre, ordre ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant a droit à la nouvelle plume et au nouveau dessin de Foster. Adresser toutes les demandes à

G. W. FOSTER & CO., 172 à 265 E. Madison St. Chicago Illinois—

J. L. BALTZ,

Au No 81 de la rue de la Douane. NOUVELLE-ORLEANS, Propriétaire du Pavillon du Chemin de Fer, A l'extrémité du chemin de fer de la ville. Rafraîchissements aux prix de la ville. 26 mai—3m

AVIS IMPORTANT.

Avez-vous à souffrir des rats et des souris? Chacun répond: OUI!

Le Blé empoisonné de Mitchell, découverte récente, est la seule chose qui vous en délivrera.

C'est tout simplement des grains de blé entiers qui empoisonnent les rats, les souris et les autres vermines, qui les tue et les extermine.

Il suffit d'en faire l'essai une seule fois pour être convaincu de l'efficacité de nouveau poison. Le prix n'en est que de 25 cents. On le trouvera chez les principaux pharmaciens. Le principal dépôt des Etats-Unis est chez

M. T. Creamer & Co., fabricants et chimistes, au No. 94 de la rue Tchoupitoulas, et au magasin de FINLAY & THOMPSON, No. 35 de la rue des Magasins. 30 juin—3m MerVD

H. CASSIDY. J. F. HOMAN.

H. CASSIDY & Co.

(Maison établie en 1836.)

Au No 95 de la rue du Camp, Nlle-Orléans.

Voiliers et agents pour la vente de ducks en coton,—marchands, en gros et en détail, de—Ducks unies et fantaisie, à raies, pour tentes, —Fabricants de— Tentes, Prélarts, Couvertures de wagons, Drapeaux américains, étrangers et fantaisie. Ensacks à drapeaux, toutes couleurs, aux prix de fabrique. Sacs à grains, café, riz, laine, de toute espèce, ainsi à "groceries" aux prix du Nord. 26 mars—6m

J. THOMSON & BROS., Importateurs et Marchands de

Voitures, Wagons

et matériaux à fabriquer les CHARRETTES, Et fabricants de Voitures légères et de Wagons à ressorts. Tout à des prix raisonnables.

68 & 70 RUE DES REMPARTS Côté Sud, Entre Commune et Gravier. 11 août—3m

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE. Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M

AVIS MENSUEL. — OCTOBRE 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Abadie (les époux)	Lepine (Jean Pierre)
Abadie (Jean Bernard)	Lorange (Alphonse et Athanase)
Aubry (Bernard Aimé)	Lafargue (Leu et Joseph Isidore)
Boyer (Auguste)	Lucain-Lamothe (Vve)
Brunetière (Joseph Ferdinand)	Lebouvre (Vve née Cassagne)
Bougès (Joseph Félix)	Legrand (Jules Numa)
Buissière (Romain)	Masrini (Frédéric)
Bailien (Louise)	Mège (Melchior)
Bourgeat (André Lucien Henri)	Medas (les frères)
Comminges (Dme née Victoire Lebele)	Martin (le Dr Jean André)
Castagnon (Paul)	Penchet
Cossé (Antoine)	Poivez (André)
Commagère (les époux)	Primot (Ludovic Eugène)
Desmoulins	Pioche (Michel Victor)
Durand (Mme née De-[illegible])	Rosenberg
Dupin (Jacques)	Ricaut (Jean Pascal)
Devaz (Denis)	Songe (Jean)
Dauhert (Dme ou d'Hubert)	Sébelier (Célestin)
Fauet (Claude)	Savary (Prosper Adalbert)
Garlopied (Edouard)	Tujague (Bastien)
Grandorge (Toussaint)	Vignevieille (Jean Marie)
Gombert (Marius)	Vernon (Pierre dit "Le Tambour")
Henocquez (Elie)	Villeneuve (Henry)
Hamond (Joseph)	Yzembourg (Jean Baptiste)
Jarriet (François)	
Klaiwasser (Georges)	
Lacoste (les époux Jean Marie)	

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat, LÉON BELLAGUET.

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17........RUE BARONNE........17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

20 jan—1an

THE ROYAL, A Hamilton Ontario, Canada.

THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, meublé avec luxe mais principalement en vue du confort des pensionnaires, il réunit tous les agréments que ces derniers sont en droit d'exiger. Les chambres sont grandes et bien aérées: il y règne, pendant les mois d'été, une fraîcheur délicieuse. La cuisine est excellente. On prend des arrangements avec les pensionnaires qui passent la saison à l'hôtel. "The Royal" a pour succursale

THE OCEAN HOUSE,

Surnommé le Longbranch du Canada. C'est un bel hôtel, construit sur la plage même, à Burlington Beach. Les fraîches brises du lac Ontario, d'un côté, et de Burlington Bay, de l'autre, y entretiennent une température délicieuse. On y a, en outre, les agréments de la pêche, des promenades sur l'eau, des cavalcades sur le rivage, etc., etc. Les pensionnaires du "Royal" peuvent, sans augmentation de prix, aller occuper l'Ocean House.

L'Ocean House promet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats-Unis.

Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à HOOD & BROTHER, propriétaires, Hamilton, Ontario.

25mai—

F. Gonthier.

MARCHAND—TAILLEUR —ET— Importateur de Draps français, de Casimirs, etc.,

VIENT de transférer ses ateliers du No 15 de la rue St. Charles, au No 155 de la rue Commune, entre Carondelet et St. Charles, où il se fera un véritable plaisir de servir ses anciens et nombreux clients ainsi que le public en général. Il vient de recevoir un assortiment d'étoffes des plus vastes et des plus variées, et profite de la circonstance pour annoncer que tous les vêtements qui seront confectionnés dans ses ateliers seront offerts à des prix d'une modicité défiant la concurrence. M. Gonthier, dont la réputation est bien établie ici, est un excellent professeur de coupe et donnera des leçons aux apprentis qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

19 nov—1 an.

S.N. PIKE'S Magnolia WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO. successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de gros vins et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.

30sept—1an

BOIS! BOIS! De toutes sortes.

REÇU CONSTAMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE HONEY ISLAND, "J. F. Frazer" et "Josephine" ainsi que des barges. En gros et en détail.

CHANTIERS DE BOIS DE HONEY ISLAND et CHANTIERS de CHARBON, No 875 rue Julie, près du Pont Magnolia au Nouveau Bassin; aussi, au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, au Vieux Bassin. Bureau principal, rue de la Commune, No 158. S'adresser par la poste, Lock box 1080.

Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.

Bois de chêne (le meilleur) par corde,		$5 50
Bois de frêne,	do do	5 50
Chêne et frêne mêlés	do do	6 00

Escompte libéral fait aux marchands. Pleine mesure garantie. Tout le monde sera satisfait.

ANT. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, CHAS J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DES— "FACTORS AND TRADERS,"

37......RUE CARONDELET......37

Actif, 30 avril '78: $1,288,316.14

ED. A. PALFREY, Président.
JNO. CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

John I. Noble,	R. F. Eschelman,
John Chaffe,	Wm. C. Black,
Richard Milliken,	Charles Chaffe,
J. I. Warren,	L. C. Jurey,
Samuel Friedlander,	Wm. Hartwell,
A. H. Yates,	C. J. Leeds,
R. M. Walmsley,	A. T. Janin,
A. A. May,	Joseph Bowling,
T. Lytt. Lyon,	A. M. Bickham,
Samuel H. Boyd,	Henry Abraham,
Joseph McElroy,	Louis Bush,
William J. Behan,	A Brittin.

G W Sentell

On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de poitrine, Phthisie, Rhumes, Bronchite, Angine Granulations, Laryngite, Aphonie, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme, Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies, pour le pansement des plaies.

L'on prévient et l'on guérit toutes ces maladies en faisant usage de

L'EUCALYPTUS BITTERS.

Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus par F. Ramel, et depuis que l'attention du monde scientifique a été appelée sur les avantages multiples que l'on pouvait tirer de cette remarquable plante pour la guérison de diverses maladies, un grand nombre de praticiens distingués ont constaté et démontré l'efficacité de l'Eucalyptus.

Les produits de l'Eucalyptus sont employés avec grand succès depuis plusieurs années dans les hôpitaux de Paris.

Le Bitter Eucalyptus composé de la plante de ce nom, est un préventif sûr contre une foule de maladies.

Dépôt général BURKE & THOMPSON, No 66 RUE TCHOUPITOULAS N. O. 1Sep—

Pierre dans la Vessie

La Buffalo Lithia Water

guérit de la pierre après que les médecins ont condamné le malade.

La pierre mise dans un verre d'eau Lithia se résout en poudre fine en trois heures.

Cas de M. C. Wolffe, de paroisse Pointe-Coupée, Louisiane.

Paroisse Pointe-Coupée, Lne., 2 avril 1878.

A M. Thomas F. Goode, Propriétaire des Buffalo Lithia, Springs, Virginie.

Il y a deux ans je commençai à souffrir de douleurs vives et constantes aux reins; elles furent suivies de violentes attaques qui se déclaraient en moyenne deux fois par semaine et me torturaient. Je fus souvent soulagé en rendant des pierres du poids de quatre à six grains, et d'autres fois d'un moindre volume, je rendais aussi parfois du sable en assez grande quantité, et j'étais alors soulagé.

J'employai vainement les meilleurs médecins. Mon état ne variait pas et je fus bientôt réduit à une telle condition, que ces derniers me dirent franchement que l'art était impuissant et que je ne comptais plus que sur la mort pour me délivrer de ma misérable existence. M. J. L. Lyons, pharmacien-droguiste de la Nlle-Orléans, me conseilla il y a environ six mois d'essayer de la "Buffalo Lithia Water" No 2, et je fis ce qu'il me recommandait. Une semaine environ après avoir commencé à faire usage de cette eau, j'eus une attaque beaucoup plus faible que celles dont je souffrais habituellement, et je rendis deux petites pierres. Je mis l'une d'elles dans un verre de l'eau Lithia et au bout de trois heures elle se trouvait réduite en poudre fine. Cela m'inspira de la confiance et je résolus de continuer à prendre de la même eau. Je n'ai pas eu d'attaque depuis, et je n'ai plus rendu ni pierre ni sable.

La douleur aux reins a entièrement disparu; j'ai regagné l'embonpoint que j'avais perdu et j'ai complètement recouvré la santé. Je suis heureux de reconnaître que je dois la vie et le bien-être que j'éprouve maintenant à l'usage de la Buffalo Lithia Water.

Agréez, etc., C. WOLFFE.

Déclaration de M. J. L. Lyons, droguiste en gros et importateur, 42 et 44, coin Gravier et Camp, Nlle-Orléans, Lne.

Nlle-Orléans, Lne. 5 avril 1878.

Je puis attester personnellement l'authenticité de la déclaration précédente de M. C. Wolffe, qui est un de nos plus estimables citoyens.

26 juillet—3m J. L. LYONS

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

ÉTAT DE SITUATION —DU— NORTHWESTERN NATIONAL INSURANCE CO. DE MILWAUKEE.

1er Janvier 1878.

CAPITAL EN CAISSE, $600,000.

PLACEMENTS.

	Valeur au pair.	Valeur sur place.
U. S. Registered 5's de 1881	$110,000 00	$115,775 00
U. S. Registered 6's de 1881	70,000 00	74,550 00
U.S. Registered 5.20's de 1867	17,000 00	17,913 00
U.S. Registered 5.20's de 1865	25,000 00	25,687 00
U. S. Registered Currency 6's	100,000 00	120,000 00
Bons 1re hypothèque du Mil. and St. P. R'y, P. du C. div. 8's	15,000 00	17,700 00
Bons 1re hypothèque du Chi. M. et St. P. R'y. Chi. div. 7's	40,000 00	40,000 00
Bons hypothécaires du Mil. Iron Co. 8's	20,000 00	18,000 00
Milwaukee Water bonds, 7's	150,000 00	165,000 00
Prêts sur baux et hypothèques, première hypothèque sur des propriétés foncières libres d'hypothèques, situées dans la ville de Milwaukee et valant plus du double de la somme prêtée, 8 pour cent		151,000 00
(Aucun prêt à des directeurs ou à des actionnaires).		
Primes en voie de recouvrement		23,618 01
Intérêt non encore dû		2,453 33
Effets à recevoir		631 50
Toutes les autres garanties et avantages		2,364 11
En caisse et en banque		36,163 40
		$853,395 35

PASSIF.

Capital en caisse	$600,000 00
Pertes non payées, réglées et non réglées	17,045 2
Toutes les autres réclamations contre la Compagnie	4,720 33
Réserve pour ré-assurance ainsi que l'exige la loi de New York	150,317 59
Surplus net	81,311 66
	$853,395 35

ALEXANDER MITCHELL, Président.
ALFRED JAMES, Vice-Président.
JOHN P. McGREGOR, Secrétaire.

Ayant été nommés agents de cette Compagnie, nous sommes prêts à assurer, à des conditions avantageuses, contre les risques du feu.

JOHN B. LAFITTE & CO., Au No. 134 de la rue Gravier.

Je crois le tableau qui précède exact. JAS. A. LAFITTE.

Signé, sous serment, pardevant moi, aujourd'hui, par James A. Lafitte, de la maison de commerce John B. Lafitte & Co. N. B. TRIST, notaire.

Nlle-Orléans, 25 mai 1878. dovdl—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY, MACON & O'CONNOR.

Livres d'auteurs français.

Succession de Charles A. Froissart. No 40,641—Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY, MACON & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau No 11 rue Carondelet.—MARDI 29 octobre 1878, il sera vendu à 4 heures de l'après-midi, au No 139 rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District, de la Paroisse d'Orléans, en date du 16 octobre 1878,

548 volumes — tout neufs — brochés — venant d'être reçus des meilleures maisons de publicité de Paris.

Conditions — Comptant avant livraison.

18 oct—18.19.20.27 au 29.

Douzième état de situation annuel —DU— FACTOR'S AND TRADERS' Insurance Company.

37......RUE CARONDELET......37

Nlle-Orléans, 21 mai 1878.

LES directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année fiscale expirée le 30 avril 1878—savoir:

Primes de l'année—			
Sur risques d'incendie	$312,704 36		
Sur risques de rivières	214,294 84		
Sur risques de mer.	45,780 78	$572,779 97	
En moins—			
Primes non expirées le 30 avril 1878	$5,533 00		
Primes remboursées	9,230 66	94,762 66	
Montant net des primes			$478,017 92
Pertes payées—			
Sur risques de feu $55,458			
Sur risques de rivières 128,641 36			
Sur risques de mer 26,550 00	210,649 5		
Réassurances	32,271 39		
Réfactions (rebates)	14,017 32		
Taxes d'Etat et de ville	27,286 00		
Bureau des secours de la Nlle-Orléans	9,551 96		
Dépenses générales brutes	41,875 00		
Profits et pertes	24,060 56		359,512 42
Balance			$118,504 5
Ajoutez—intérêt, escomptes et épargnes reçus			89,630
			$208,134 48
A déduire—premier intérêt semi-annuel sur le capital, 5 pour cent, payé, et le second, 5 pour cent, dû			100,000 00
Bénéfice net			$108,134 48
Réserve			32,536 55
Balance à être partagée sur le montant net des primes			75,597 93

L'actif de la compagnie est comme suit:

Encaisse	$240,921 36
Comptes en voie de recouvrement	87,001 50
Effets à recevoir, en garantie	402,131 07
Effets à recevoir, pour primes	37,993 12
Actions de banques et autres actions	206,100 16
Bons de l'Etat et Bons de la ville	195,104 73
Bons des Etats Unis	12,625 00
Bons du Masonic Grand Lodge	5,000 00
Bons de l'Odd Fellows' Hall Association	5,000 00
Bons de l'Association for the Relief of Jewish Widows and Orphans	2,500 00
Propriétés foncières	88,849 17
Total	$1,288,316 14

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé, pardevant moi, ce 22 mai 1878.
EDWARD IVY, notaire.

Le 21 du courant, à une réunion spéciale du Bureau des Directeurs, il a été résolu de payer sur demande, un SECOND INTERET semi-annuel de CINQ POUR CENT, le 30 avril 1878—ce qui fait DIX POUR CENT PAR AN sur le capital de la Compagnie ($1,000,000), et un DIVIDENDE AU COMPTANT de VINGT POUR CENT aux actionnaires sur le montant ($277,969 66) de leurs primes nettes participantes pour l'année expirée le 30 avril 1878.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John I. Noble,	R. F. Eschelman,
John Chaffe,	Wm. C. Black,
Richard Milliken,	Charles Chaffe,
J. I. Warren,	L. C. Jurey,
Samuel Friedlander,	Wm. Hartwell,
A. A. Yates,	C. J. Leeds,
R. M. Walmsley,	A. T. Janin,
A. H. May,	Joseph Bowling,
T. Lytt. Lyon,	A. M. Bickham,
Samuel H. Boyd,	Henry Abraham,
Joseph McElroy,	Louis Bush,
William J. Behan,	A. Brittin.

22 mai—1a G W Sente

FABRIQUE DU SUD.

EXTRAITS CONCENTRÉS —DE—

ATKINSON.

EXTRAITS - - - - - SAVEUR. POUR LA CUISINE.

Vanille, Limon, Fraise, Orange, Amande, Pêche, Céleri, Gingembre, Framboise, Rose, Ananas, Banane.

Pourquoi acheter, des villes du Nord, des articles de ce genre quand nous en avons de tout aussi bons à nos portes!

Ces extraits sont des plus concentrés et ont le goût exquis, l'arome délicieux du fruit dans toute sa fraîcheur. Il n'y a rien de meilleur et de plus économique pour la cuisine.

La supériorité de ces extraits consiste en leur concentration et leur parfaite pureté.

Fabricants et propriétaires,

W. T. Creamer & Co. Chimistes,

Au No 94 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans, Lne.

A vendre, en gros, par Thos. W. O. LYON & Co., grocers, à la Nlle-Orléans, Lne.

Demandez à votre épicier les "extraits d'Atkinson." Vous ne trouverez rien de comparable sur la place.

20juin—3m—MarJS

NOUVELLES TAXES POSTALES.

Le *Journal officiel* du 19 publie deux décrets, en date du 16 courant, rendant applicables à partir du 1er mai prochain les taxes postales établies par la loi du 6 avril courant, et les taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars dernier.

Un autre décret du même jour fixe ainsi les taxes à percevoir par l'administration des postes, pour l'affranchissement des lettres ordinaires expédiées de la France, de l'Algérie et des bureaux de postes français établis en Turquie, en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des pays ci-dessous mentionnés:

1° A raison de 25 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport à toute l'Europe et aux pays suivants: Russie d'Asie, Turquie d'Asie, Egypte y compris la Nubie et le Soudan, Madère et Açores, Maroc, Perse (voie de Russie ou de Turquie,) Colonies et établissements espagnols de la côte septentrionale d'Afrique, Tunis, Tripoli de Barbarie, enfin, en Chine, villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Urga (voie de Russie);

2° A raison de 35 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport aux pays suivants: Etats-Unis de l'Amérique du Nord; Brésil; République Argentine; Japon; Chine (voie de Marseille ou de Brindisi); Perse (voie du golfe Persique); colonies et établissements d'outre-mer français, danois, espagnols, néerlandais et portugais; Inde britannique (comprenant l'Hindoustan, la Birmanie britannique, Aden et les établissements de poste indiens de Bagdad et de Bassorah (Turquie d'Asie) de Guadur Béloutchistan), de Mandalay (Birmanie), de Mascate (Arabie) et de Zanzibar; colonies ou établissements britanniques de Ceylan, du détroit de Malacca, de Laboan, de Hong-Kong, de Maurice et dépendances, des Bermudes, de la Guyane, de la Jamaïque et de la Trinité; enfin, villes de l'Afghanistan, de l'Etat de Cachemire et du Thibet, avec lesquelles des correspondances peuvent être échangées par la voie de l'Inde britannique.

Les lettres non affranchies paieront le double.

Les taxes pour les lettres envoyées par les bureaux dont il s'agit en France, en Algérie, seront respectivement les mêmes que celles perçues en France pour lettres aux destinations dont l'énumération précède.

Le décret est également exécutoire à partir du 1er mai; rechain.

La barque italienne FEDE & SPERANZA, capitaine DANTE, venant de Gênes, commencera son déchargement, JEUDI, 24 du courant, au poteau No — Second District.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

BARETTI & XIQUES. 67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine, ni les consignataires de la barque italienne FEDE & SPERANZA, venant de Gênes, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de la dite barque.

24 oct—3f BARETTI & XIQUES. 67 et 69 rue Decatur.